

25<sup>c.</sup>

# Journal du Lot

25<sup>c.</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et départements limitrophes.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 98
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	2 fr. 25
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d <sup>e</sup> — ).....	3 fr. 50
» 2 <sup>e</sup> page ( — d <sup>e</sup> — ).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

La preuve qu'ils avaient raison, c'est que les faits leur ont donné tort...

L'échec des socialistes au pouvoir ne les a pas rendus modestes. C'est par le « culot » qu'ils essayent d'en sortir. Ne pouvant le nier, ni l'effacer, ils ont pris le parti d'en triompher. De leur défaite, ils veulent tirer la démonstration de leur infailibilité. La preuve qu'ils avaient raison, c'est que les faits leur ont donné tort.

Dans le Populaire, M. Paul-Faure recommande à ses amis d'aller répéter partout que s'ils n'ont pas réussi au gouvernement c'est la faute de ceux qui n'y étaient pas. Ils ne songent pas à se demander s'il n'y a pas quelque chose de mauvais dans leurs méthodes, leurs idées, leurs hommes et leurs projets. Non ! Tout y est excellent et supérieur ; ils sont l'expression définitive de la parfaite vérité. Seulement, la méchanceté des hommes est telle qu'ils n'ont pas voulu être sauvés. Ils ont repoussé leurs bienfaiteurs et plutôt que de devoir le bonheur aux socialistes, ils ont mieux aimé s'enfoncer dans le malheur et la perdition...

Pardons ! Permettez !... Mais les socialistes s'étaient d'avance enlevés à eux-mêmes le droit d'invoquer une excuse quelconque. C'est comme infailibilité qu'ils se présentaient, c'est comme infailibilité qu'on les a élus ! Dans leur propagande, ils n'ont jamais cessé de dire qu'ils sont sûrs de ne pas se tromper, que tout le monde se trompe excepté eux. Jamais ils n'ont admis qu'ils pouvaient échouer ! Ils ne réclamaient pas le pouvoir sous condition, mais avec la certitude d'y réussir. Et c'est parce qu'ils étaient arrivés à communiquer cette certitude aux électeurs que ceux-ci les ont nommés...

Il faut subir la loi qu'on a faite. Absolutistes, fanatiques et féroces dans l'opposition, ils ne peuvent réclamer l'indulgence au pouvoir. Que reprochaient-ils aux innombrables gouvernements qu'ils renversaient en les accusant de leur mépris haineux ? D'être les représentants de l'injustice et de l'erreur. Et comment s'opposaient-ils à eux ? En se donnant comme les seuls détenteurs de la vérité...

C'est ainsi qu'il se soit obtenu la confiance des électeurs ! C'est sur la foi de ces promesses qu'on les a envoyés au gouvernement pour les mettre en mesure d'y accomplir les merveilles annoncées !

Et jamais gouvernement ne fut doté d'une pareille force. Il pouvait faire ce qu'il voulait. Nul n'était en situation de s'y opposer. Dès le début, il demanda le droit de légiférer par décret. Il lui fut accordé et l'on sait s'il en usa !... En face de lui, une opposition impuissante ! Derrière lui, une majorité énorme et soumise ! Dans le pays, la confiance aveugle de ses partisans !

Il est impossible d'exercer le pouvoir dans des conditions plus favorables et il n'y a de coupables qu'eux-mêmes s'ils n'ont pas réussi ! z z

Non la mauvaise volonté des hommes n'est pas la cause de leur échec. C'est la révolte des faits, la résistance des réalités qu'il n'ont pas pu plier à des théories aussi inhumaines qu'anti-sociales. Il est d'ailleurs venu un moment où M. Léon Blum lui-même dut s'incliner devant cette évidence et s'avouer impuissant...

C'est lorsque, chargé par le Président de la République de constituer le ministère, il prononça le mot d'union nationale et n'en revint par force à la formation de 1936 qu'après avoir échoué dans sa tentative d'élargir le Front populaire.

Par là, il reconnaissait que celui-ci, réduit à ses formules, était incapable par lui-même de gouverner pour le pays. Il avouait qu'il fallait autre chose et il portait sur lui-même une condamnation que les événements avaient déjà prononcée !

Les dommages qu'il a causés se sont étendus au-delà même de nos frontières, dans la France d'outre-mer. J'en moine quelque temps comme le témoignage matériel. Je reçois les journaux de Tunisie et l'aspect de leurs colonnes coupées de « blancs » par les coups de la censure, vous donne un coup au cœur en évoquant invinciblement la mémoire des années terribles...

## Informations

### Alliance franco-anglaise

Bien que les milieux officiels se montrent très discrets au sujet des pourparlers franco-britanniques sur les questions militaires, aéronautiques et navales, on a ici la conviction croissante que de tels pourparlers sont non seulement nécessaires, mais vont avoir lieu incessamment.

On considère que les entretiens qu'auront à Londres MM. Daladier et Bonnet comprendront certainement des discussions de cette nature, au cours desquelles une importance particulière sera attachée à la coordination des défenses et à l'unité de commandement.

Une véritable alliance militaire franco-anglaise serait envisagée. En temps de guerre, le commandement unique des armées franco-anglaises serait assuré par le généralissime français. Les flottes seraient commandées par un amiral anglais.

### Conversations franco-italiennes

Les conversations franco-italiennes subissent un temps d'arrêt forcé jusqu'au retour à Rome du comte Ciano, ministre des affaires étrangères qui part pour Tirana, où il assistera au mariage du roi Zozou, et ne regagnera la capitale que le 29 de ce mois.

Les négociations, d'un commun accord, ont été suspendues jusqu'à la fin de la semaine prochaine.

### La mémoire de Jules Ferry

Dimanche matin s'est déroulée, au cimetière de Saint-Dié, la cérémonie organisée chaque année par la Société des amis de Jules Ferry sur la tombe du grand homme d'Etat vosgien.

M. Paul Eibel, député des Vosges, a rappelé les luttes menées par Jules Ferry.

« Pour imposer la grande idée laïque, dont il fut le principal et le plus glorieux promoteur, son attitude si nette en face du boulangisme, enfin le courage et la clairvoyance dont il fit preuve en donnant à notre pays, malgré l'opposition conjuguée de l'extrême gauche et des droites, un empire colonial, qui fait aujourd'hui l'objet de tant d'admiration et de convoitises. »

### La non-intervention

M. Corbin, ambassadeur de France à Londres après avoir eu une entrevue avec lord Halifax, annoncera, au cours d'une réunion de la commission de non-intervention, que la France accepte le nouveau plan anglais de non-intervention en Espagne.

En conséquence le contrôle serait rétabli à la frontière française pendant le temps que travailleraient les commissions neutres chargées de « superviser » le retrait des volontaires.

### Contre les étrangers indésirables

Vingt arrêtés d'expulsion ont été signifiés dans la semaine, dans le seul département de la Seine, à des étrangers indésirables en France. Parmi ceux-ci se trouvent un certain nombre d'Allemands, qui n'avaient pas interrompu en France leur activité politique, et entre autres, plusieurs notabilités de l'émigration russe.

### Une S.D.N. européenne

M. Chamberlain envisagerait de réaliser le plus rapidement possible, un pacte des quatre puissances européennes occidentales auquel d'autres pays pourraient éventuellement adhérer.

L'intention du premier ministre serait de faire de ce nouveau pacte le centre d'une S.D.N. purement européenne, avec des sous-divisions ayant pour mission de traiter plus particulièrement des questions se rapportant à l'Europe centrale et à l'Europe orientale.

### Relations anglo-allemandes

Une allusion significative à une tentative de resserrement des relations entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne a été faite vendredi soir par le ministre des pensions, M. Ramsbotham, dans un discours prononcé à Morecombe (Lancashire).

« L'accord anglo-italien a été favorablement accueilli dans la presse allemande, a-t-il dit, et je ne vois pas de raison pour que le moment venu nous n'établissions pas des relations plus amicales avec cette grande et puissante nation. »

### La marine marchande allemande

Le secrétaire d'Etat Koenig, du ministère des transports, a parlé des buts de la marine marchande allemande à l'assemblée générale annuelle de la Société nautique de Hambourg.

« La navigation commerciale allemande, a-t-il dit, doit assurer les importations du Reich. Elle doit en même temps remplir les tâches que lui impose le plan de quatre ans. Au point de vue du trafic commercial, l'Allemagne occupe aujourd'hui la cinquième place, mais elle a une énergie qu'elle montre aux heures menaçantes. »

A la veille de la guerre, soulignons-le, à la veille de la guerre...

## Informations

### Alliance franco-anglaise

Bien que les milieux officiels se montrent très discrets au sujet des pourparlers franco-britanniques sur les questions militaires, aéronautiques et navales, on a ici la conviction croissante que de tels pourparlers sont non seulement nécessaires, mais vont avoir lieu incessamment.

On considère que les entretiens qu'auront à Londres MM. Daladier et Bonnet comprendront certainement des discussions de cette nature, au cours desquelles une importance particulière sera attachée à la coordination des défenses et à l'unité de commandement.

Une véritable alliance militaire franco-anglaise serait envisagée. En temps de guerre, le commandement unique des armées franco-anglaises serait assuré par le généralissime français. Les flottes seraient commandées par un amiral anglais.

### Conversations franco-italiennes

Les conversations franco-italiennes subissent un temps d'arrêt forcé jusqu'au retour à Rome du comte Ciano, ministre des affaires étrangères qui part pour Tirana, où il assistera au mariage du roi Zozou, et ne regagnera la capitale que le 29 de ce mois.

Les négociations, d'un commun accord, ont été suspendues jusqu'à la fin de la semaine prochaine.

### La mémoire de Jules Ferry

Dimanche matin s'est déroulée, au cimetière de Saint-Dié, la cérémonie organisée chaque année par la Société des amis de Jules Ferry sur la tombe du grand homme d'Etat vosgien.

M. Paul Eibel, député des Vosges, a rappelé les luttes menées par Jules Ferry.

« Pour imposer la grande idée laïque, dont il fut le principal et le plus glorieux promoteur, son attitude si nette en face du boulangisme, enfin le courage et la clairvoyance dont il fit preuve en donnant à notre pays, malgré l'opposition conjuguée de l'extrême gauche et des droites, un empire colonial, qui fait aujourd'hui l'objet de tant d'admiration et de convoitises. »

### La non-intervention

M. Corbin, ambassadeur de France à Londres après avoir eu une entrevue avec lord Halifax, annoncera, au cours d'une réunion de la commission de non-intervention, que la France accepte le nouveau plan anglais de non-intervention en Espagne.

En conséquence le contrôle serait rétabli à la frontière française pendant le temps que travailleraient les commissions neutres chargées de « superviser » le retrait des volontaires.

### Contre les étrangers indésirables

Vingt arrêtés d'expulsion ont été signifiés dans la semaine, dans le seul département de la Seine, à des étrangers indésirables en France. Parmi ceux-ci se trouvent un certain nombre d'Allemands, qui n'avaient pas interrompu en France leur activité politique, et entre autres, plusieurs notabilités de l'émigration russe.

### Une S.D.N. européenne

M. Chamberlain envisagerait de réaliser le plus rapidement possible, un pacte des quatre puissances européennes occidentales auquel d'autres pays pourraient éventuellement adhérer.

L'intention du premier ministre serait de faire de ce nouveau pacte le centre d'une S.D.N. purement européenne, avec des sous-divisions ayant pour mission de traiter plus particulièrement des questions se rapportant à l'Europe centrale et à l'Europe orientale.

### Relations anglo-allemandes

Une allusion significative à une tentative de resserrement des relations entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne a été faite vendredi soir par le ministre des pensions, M. Ramsbotham, dans un discours prononcé à Morecombe (Lancashire).

« L'accord anglo-italien a été favorablement accueilli dans la presse allemande, a-t-il dit, et je ne vois pas de raison pour que le moment venu nous n'établissions pas des relations plus amicales avec cette grande et puissante nation. »

### La marine marchande allemande

Le secrétaire d'Etat Koenig, du ministère des transports, a parlé des buts de la marine marchande allemande à l'assemblée générale annuelle de la Société nautique de Hambourg.

« La navigation commerciale allemande, a-t-il dit, doit assurer les importations du Reich. Elle doit en même temps remplir les tâches que lui impose le plan de quatre ans. Au point de vue du trafic commercial, l'Allemagne occupe aujourd'hui la cinquième place, mais elle a une énergie qu'elle montre aux heures menaçantes. »

A la veille de la guerre, soulignons-le, à la veille de la guerre...

## Informations

### Alliance franco-anglaise

Bien que les milieux officiels se montrent très discrets au sujet des pourparlers franco-britanniques sur les questions militaires, aéronautiques et navales, on a ici la conviction croissante que de tels pourparlers sont non seulement nécessaires, mais vont avoir lieu incessamment.

On considère que les entretiens qu'auront à Londres MM. Daladier et Bonnet comprendront certainement des discussions de cette nature, au cours desquelles une importance particulière sera attachée à la coordination des défenses et à l'unité de commandement.

Une véritable alliance militaire franco-anglaise serait envisagée. En temps de guerre, le commandement unique des armées franco-anglaises serait assuré par le généralissime français. Les flottes seraient commandées par un amiral anglais.

### Conversations franco-italiennes

Les conversations franco-italiennes subissent un temps d'arrêt forcé jusqu'au retour à Rome du comte Ciano, ministre des affaires étrangères qui part pour Tirana, où il assistera au mariage du roi Zozou, et ne regagnera la capitale que le 29 de ce mois.

Les négociations, d'un commun accord, ont été suspendues jusqu'à la fin de la semaine prochaine.

### La mémoire de Jules Ferry

Dimanche matin s'est déroulée, au cimetière de Saint-Dié, la cérémonie organisée chaque année par la Société des amis de Jules Ferry sur la tombe du grand homme d'Etat vosgien.

M. Paul Eibel, député des Vosges, a rappelé les luttes menées par Jules Ferry.

« Pour imposer la grande idée laïque, dont il fut le principal et le plus glorieux promoteur, son attitude si nette en face du boulangisme, enfin le courage et la clairvoyance dont il fit preuve en donnant à notre pays, malgré l'opposition conjuguée de l'extrême gauche et des droites, un empire colonial, qui fait aujourd'hui l'objet de tant d'admiration et de convoitises. »

### La non-intervention

M. Corbin, ambassadeur de France à Londres après avoir eu une entrevue avec lord Halifax, annoncera, au cours d'une réunion de la commission de non-intervention, que la France accepte le nouveau plan anglais de non-intervention en Espagne.

En conséquence le contrôle serait rétabli à la frontière française pendant le temps que travailleraient les commissions neutres chargées de « superviser » le retrait des volontaires.

### Contre les étrangers indésirables

Vingt arrêtés d'expulsion ont été signifiés dans la semaine, dans le seul département de la Seine, à des étrangers indésirables en France. Parmi ceux-ci se trouvent un certain nombre d'Allemands, qui n'avaient pas interrompu en France leur activité politique, et entre autres, plusieurs notabilités de l'émigration russe.

### Une S.D.N. européenne

M. Chamberlain envisagerait de réaliser le plus rapidement possible, un pacte des quatre puissances européennes occidentales auquel d'autres pays pourraient éventuellement adhérer.

L'intention du premier ministre serait de faire de ce nouveau pacte le centre d'une S.D.N. purement européenne, avec des sous-divisions ayant pour mission de traiter plus particulièrement des questions se rapportant à l'Europe centrale et à l'Europe orientale.

### Relations anglo-allemandes

Une allusion significative à une tentative de resserrement des relations entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne a été faite vendredi soir par le ministre des pensions, M. Ramsbotham, dans un discours prononcé à Morecombe (Lancashire).

« L'accord anglo-italien a été favorablement accueilli dans la presse allemande, a-t-il dit, et je ne vois pas de raison pour que le moment venu nous n'établissions pas des relations plus amicales avec cette grande et puissante nation. »

### La marine marchande allemande

Le secrétaire d'Etat Koenig, du ministère des transports, a parlé des buts de la marine marchande allemande à l'assemblée générale annuelle de la Société nautique de Hambourg.

« La navigation commerciale allemande, a-t-il dit, doit assurer les importations du Reich. Elle doit en même temps remplir les tâches que lui impose le plan de quatre ans. Au point de vue du trafic commercial, l'Allemagne occupe aujourd'hui la cinquième place, mais elle a une énergie qu'elle montre aux heures menaçantes. »

A la veille de la guerre, soulignons-le, à la veille de la guerre...

## Avril rustique et les cloches de Pâques

Gausserie faite, le 18 avril 1938, par Ernest LAFON, au micro de Toulouse-Pyrénées.

(Suite et fin)

Mais de nos jours, le chant des « Réveille ! » est abandonné tandis qu'est donné aux pâtisseries le soin de perpétuer la coutume des œufs de Pâques, dont ils préparent les savoureuses coques.

Ah ! le bon temps d'avant-guerre où tout boulangier qui se respectait offrait gratis la coque à chacune de ses pratiques. Nous ne sommes plus gâtés à ce point. Mais il fut une autre époque où chaque famille, au cours de l'année, cuisait son pain au four communal. Et nos grand-mères qui savaient si bien pétrir la pâte étaient aussi expertes pour pétrir la coque de Pâques.

Dès le vendredi saint, ces bonnes aïeules prenaient la plus belle farine apportée par le meunier et avec un tamis appelé « lou sedas », elles en tamisaient la fleur ; puis, bien approvisionnées de cédrat, de cassonade et d'essence de citron, achetées chez l'apothicaire, elles avaient à pied d'œuvre tout ce que leur art culinaire allait doser amoureuxment.

Dans un petit réduit, où il y avait « la mat », où pétrin familial, elles mettaient la farine, y cassaient les œufs, mélaient les aromates et pétrissaient longuement. Sortant de la li mande les couvertures de bure ou de cadis, elles enveloppaient la pâte ainsi pétrie pour la réchauffer, afin qu'elle lève à point. Quand la levée se faisait attendre on ajoutait une couverture supplémentaire.

Pendant ce temps, le fournil avait chauffé son four et toutes les ménagères avec leurs paillasons sur la tête ou sous les bras défilaient dans les rues les apportant au four ; elles les vidaient sur la pelle du boulangier qui ne cessait d'enfourner jusqu'à ce que le four fut plein.

Tandis que l'on bavardait ferme, les coques cuisaient et quand elles étaient à point, on défournait. Chacun emportait une demi-douzaine de ces coques, dont quelques-unes ne mesuraient pas moins de 50 centimètres de diamètre.

Pourquoi, direz-vous, en faire un si grand nombre ? C'est qu'à cette époque, on savait que les cadeaux entretenaient les amitiés de bon voisinage et que l'on cuisait pour les parents et pour les amis de façon que chacun eut sa coque au repas familial du jour de Pâques.

Mais la vie moderne ne s'accommodait plus de telles gentillesse et c'est avec de l'argent au bout des doigts qu'il faut actuellement aller acheter sa coque chez les pâtisseries qui en ont pris le monopole depuis que les mères grands ont disparu de ce monde et que les boulangers n'ont plus le sourire et ne consentent plus un cadeau à leur clientèle.

C'est bien le cas de parler du bon vieux temps quand on songe aux délicieuses coques pétries en famille...

Ernest LAFON.

« Merle pa ibernat, Per Pascos a merloutat, pla ibernat ou nou Per Sant Jordi a sous merloutous... »

Un merle qui n'a pas trop souffert pendant l'hiver a sa nichée, à Pâques, ou au plus tard à la Saint-Georges, le 23 avril...

A Pâques, les veillées et les sermons, dit le proverbe, ne sont plus de saison... Arrive la rude période des travaux rustiques et selon le proverbe :

Per Sent-Jordi, Seimeno tou ordi Per sent Roubert ajo lou coubert Car per Sent-Marc es trop tard !... »

A la Saint-Georges, le 23 avril, sème ton orge ; à la Saint-Robert, le 24, il faut l'avoir couvert car le 25, jour de Saint-Marc, il est trop tard.

Et voilà, chers lecteurs, les rustiques manifestations du printemps, dont la sève bouillonne et fait éclater les corsets des bourgeois, tandis que tout verdit, tout fleurit et tout chante l'Alleluia ! avec l'allégresse de vivre d'un sang plus vif qui circule ce soir, dans tout notre être rajoué...

Ernest LAFON.

— Merveilleusement bien. Il vient d'épouser sa première cliente, une riche héritière et s'est retiré ensuite.

Enquête.

La jolte femme. — Oh ! en général, je suis très gaie. Seulement quelquefois, je vis des heures tristes et moroses.

L'étudiant. — N'est-ce pas... quelquefois vers la fin du mois ?

— Comment ça va chez votre fils, le jeune dentiste ?

LE LIBREUR.

# Chronique du Lot

## Les Fêtes de Mai à Figeac

Le programme de nos fêtes est enfin paru et c'est avec faveur qu'il a été accueilli par tout le public figeacois. Il contient les plus difficiles et déjà « La fête des fleurs », avec les concours d'élegance et de véhicules fleuris est assurée du plus grand succès.

Dans chaque quartier de la ville, on travaille en grand secret et les prix importants alloués par le Comité stimulent les bonnes volontés.

Dès samedi soir, Figeac sera en fête.

Outre la brillante retraite aux flambeaux qui revêtra cette année, une importance exceptionnelle grâce au concours des « Artisans Réunis » au grand complet, un concert de gala sera donné par « La symphonie des amis de la musique » et la Chorale « L'Union fraternelle ».

Le déplacement dans notre cité de la « Fanfare des Gueules Sèches », de Limoges, nous vaudra de la belle musique et du rire. Cet événement absolument inédit (sur lequel nous reviendrons) ne manquera pas d'attirer à lui seul la grande foule des visiteurs. La réputation de cette société a dépassé le cadre de notre région et nos fêtes seront, grâce à elle, dans une ambiance de gaieté remarquable.

Pour le lundi trois courses cyclistes dont une le matin, dotées de prix très importants et nombreux, nous vaudront de belles émotions. L'organisation en a été confiée au Vélo-Club et, par le choix judicieux des itinéraires, chaque quartier aura sa part de fête.

De plus, et nous sommes heureux d'applaudir de tout cœur à leur résurrection, une équipe endiablée de ménestriers sillonneront nos rues et tout Figeac réentendra de leurs échos joyeux. Enfin, comme il se devait, pour que chacun eût sa part de joie, une tombola montre a été organisée au profit des œuvres de bienfaisance. Son succès est assuré par les lots généreusement offerts par les commerçants. Qu'ils soient remerciés au nom de tous.

Nous félicitons le Comité qui, malgré le peu de temps dont il disposait, a su bien faire les choses. Nous lui souhaitons qu'un temps propice vienne seconder son effort pour que les fêtes de Figeac de 1938 soient marquées d'une pierre blanche dans les annales de la cité.

### Compatriote

Notre compatriote, M. Lauvel, secrétaire général de la préfecture de Constantine, est nommé sous-préfet de Sétif. Nos félicitations.

### Administration des tabacs

M. Couderc, vérificateur à Lamothe-Fénelon, est nommé à Luzech.

M. Labro, vérificateur à Cahors, est nommé à Cazals.

M. Duléri, vérificateur à Gourdon est nommé à Cabrerets.

M. Soulié, vérificateur à Cazals, est nommé à Martel.

M. Lambert, vérificateur à Cajarc, est nommé à Cahors.

M. Rolla, vérificateur à Cahors, est nommé à Corn.

MM. Marty et Glangetas, vérificateurs à Cahors, sont admis à la retraite à dater du 1<sup>er</sup> juin 1938.

Nous adressons à MM. Marty et Glangetas, nos meilleurs vœux de bonne et longue retraite.

### P.T.T.

Mlle Crest, de Vayrac, est nommée au bureau de poste de Thémènes, en remplacement de M. Céré, en congé.

### Greffier

M. Murat est nommé greffier de la justice de paix, de Cajarc, en remplacement de M. Larnaude, démissionnaire.

### Affectation

Les sous-lieutenants Ferrer et Riques du 3<sup>e</sup> régiment d'infanterie coloniale, sont affectés au 16<sup>e</sup> tirailleurs sénégalais.

### P.-O.-MIDI

M. Bonnemort, commis de 2<sup>e</sup> classe, au bureau de la petite vitesse de Souillac, est nommé en la même qualité à Caussade (Tarn-et-Garonne).

Il est remplacé par M. Sarraud, commis de 2<sup>e</sup> classe, à Caussade.

Mme Sarraud, factice aux écritures à Villeneuve-sur-Lot, est nommée en la même qualité à la gare de Souillac, en remplacement de Mlle Marmot, mise en disponibilité pour raisons de santé.

### Sociétés de chasse et de pêche

L'assemblée générale de la Fédération de chasse et de pêche du Lot qui devait avoir lieu le dimanche 1<sup>er</sup> mai est reportée au 8 mai.

### Assurances Sociales

L'« Officiel » publie une liste de Sociétés et Unions de Sociétés de Secours mutuels admises à pratiquer les assurances sociales dans l'agriculture : (Assurance obligatoire maladie-maternité et assurance facultative maladie-maternité-décès).

Nous relevons dans cette liste la « Mutuelle familiale du Quercy », n° 46-61 à Cahors.

## CONTRE LES INCENDIES DE BOIS

Depuis plus d'un mois, des incendies de bois se déclarent chaque jour, dans le Lot, dans toutes les régions, et ces incendies sont dus, assurément, à l'imprudence.

A ce sujet, le ministre de l'Agriculture publie la circulaire ci-après :

La sécheresse exceptionnelle qui sévit actuellement depuis près de deux mois, a fait renaître avec une intensité redoutable, le fléau des incendies de forêts. Il ne se passe pas de jour sans que, dans toute la France, des incendies de forêts soient signalés par dizaines, depuis l'incinération de quelques plantes du sous-bois jusqu'au brasier s'étendant sur un front de plusieurs kilomètres, et désolant une région entière.

Si leur importance est variable, tous ces sinistres ont une cause identique : l'imprudence du promeneur, du chasseur, du campeur ou de l'usager de la forêt. Ce sont les forêts les plus voisines des grandes villes, celles où se répandent, les dimanches et les jours de fêtes, les citadins avides d'air pur, qui sont les plus menacées : les forêts de Saint-Germain, Rambouillet, Fontainebleau, Sénart, Meudon, Orléans, pour ne parler que de la région parisienne, sans oublier que le développement de l'automobilisme met de plus en plus à la portée des ravageurs l'ensemble de la forêt française.

De quelles précautions doit donc s'entourer le visiteur de la forêt pour éviter d'être l'agent involontaire de sa ruine ? S'abstenir rigoureusement de mettre au contact de l'herbe sèche, qui est l'agent de transmission le plus redoutable, aucune matière inflammable ou en ignition, telle qu'allumettes, alcool, essence, etc...

Dans le cas où malgré tout un incendie s'allume, avoir à portée de la main des branchages fraîchement coupés, et en battre énergiquement le foyer naissant, jeter du sable, de la terre ou de l'eau sur le feu commençant, ne pas oublier les prescriptions du code forestier, article 148, sur l'introduction du feu en forêt, et ceci pour les campeurs : se conformer strictement aux indications du garde forestier local à qui il est recommandé de se présenter à l'arrivée au camp.

### Succès universitaire

Notre compatriote Mlle Juliette Lagabrielle vient de soutenir avec succès devant la Faculté de Bordeaux, sa thèse de doctorat ès-sciences naturelles.

Nous adressons nos vives félicitations à Mlle Lagabrielle, qui est la fille de notre regretté compatriote, M. Lagabrielle, de Souillac, qui fut proviseur du lycée d'Agen.

### Services du Trésor

M. Henri Pradeilles, commis du Trésor de première classe à la perception de Marvéjols (Lozère), est nommé chef de service de 3<sup>e</sup> classe et affecté à la Trésorerie générale du Lot, en remplacement de M. Robert, appelé à d'autres fonctions.

### Agents militaires

MM. Roudil, Escud, sous-agents militaires à la 17<sup>e</sup> région, sont inscrits au tableau de concours pour la médaille militaire.

### Recette ruraliste

M. Puybaret, receveur-ruraliste aux Quatre-Routes, est proposé, au choix, pour la hors-classe de son emploi.

### Déclaration d'association

L'« Officiel » publie la déclaration d'association suivante : « Les Amis de la musique. » But : diffuser la musique symphonique. Siège social : 11, rue Gambetta à Figeac (Lot).

### Naturalisation

Sont naturalisés français : Carricondo (Juan-Pedro), maçon, né le 9 février 1894 à Oria (Espagne), ayant 3 enfants mineurs, nés à Arboléos (Espagne) et Garcia (Maria-Asuncion), sa femme, née le 30 juillet 1899 à Arboléos, demeurant à Cahors.

### Avis de Concours

Un concours pour le recrutement de 1300 surnuméraires des Postes du sexe masculin aura lieu au chef-lieu de chaque département les 11, 12 et 13 juillet 1938. La liste d'inscription des candidats sera close le 11 juin au soir. Les postulants devront adresser leur demande au Directeur départemental des P.T.T. à Cahors que leur fera parvenir le programme du concours.

## PALAIS des FÊTES

MERCREDI 27, JEUDI 28  
SAMEDI 30 AVRIL  
DIMANCHE 1<sup>er</sup> MAI (en soirée à 21 h.)  
DIMANCHE (matinée à 15 heures)

Marcelle CHANTAL, Victor FRANCOIS

DANS

## La Porte du Large

AVEC Jean-Pierre AUMONT et Roland TOUTAIN

Un des plus grands efforts du Cinéma français. Un film que l'on voudra voir.

EN COMPLEMENT :

MONSIEUR EST SAISI (Comédie), avec Charles DESCHAMPS.

## La période des congés payés

La Préfecture nous communique :

Aux termes de l'article 2 du décret du 1<sup>er</sup> août 1936, la période des vacances, en ce qui concerne les congés payés, doit s'étendre sur 3 mois au moins, comportant les mois affectés aux vacances des écoles primaires publiques. Pour les industries du bâtiment et des travaux publics, la caisse nationale de compensation a fixé cette période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre.

La plupart des établissements ayant accordé l'an passé les congés payés à leur personnel en juillet et août, il en est résulté que, par suite de l'affluence des bénéficiaires, ceux-ci ont rencontré dans de très nombreuses régions de sérieuses difficultés pour se loger et se nourrir. D'autre part, l'industrie hôtelière, surchargée de travail durant ces 2 mois, subit pendant le reste de l'année un chômage partiel ou total.

Il paraît donc nécessaire de répartir les congés payés sur une période plus longue que celle qui leur est actuellement affectée.

En conséquence, il est recommandé à tous les établissements et entreprises du département, d'étendre la période des congés et, dans la mesure du possible, de ne pas la placer aux mêmes dates dans des industries différentes, qui n'ont pas à redouter la concurrence.

## Le « Journal du Lot » est en vente à PARIS

BAZAR D'ORSAY  
13, rue du Bac, 7

### Croisière du Célé

Dimanche, 1<sup>er</sup> mai, la section Languedoc du Canoë-Club de France organise une croisière du Célé.

Le départ aura lieu à 7 heures du matin, cour de la gare de Cahors, d'où autocars et camions emporteront équipiers et embarcations.

Au départ, la caravane remontera la vallée du Lot jusqu'à Conduché, puis celle du Célé jusqu'à Espagnac ; vers 9 heures 30, la croisière commence : le point final de cette descente sera Cabrerets.

Puis, les autocars ramèneront les canoëistes à Cahors où, à 20 heures, ils se réuniront en un petit banquet qui sera servi à « Mon Auberge », avenue Jean-Jaurès.

### XIV<sup>e</sup> Foire Internationale de Marseille

La Chambre de Commerce du Lot informe ceux de ses ressortissants qui désiraient participer à la XIV<sup>e</sup> Foire Internationale de Marseille, du 17 septembre au 3 octobre 1938, qu'ils trouveront à son Secrétariat tous renseignements utiles ainsi que le règlement général de cette importante manifestation économique.

### Incendie d'une grange

Samedi soir, vers 17 heures, un incendie a éclaté dans une grange remplie de fourrage appartenant à M. Monteil, propriétaire à Brouelles (canton de Catus).

Activé par le vent, le feu se communiqua à deux maisons appartenant à M. Lagrive, l'excellent maire de la commune.

Les pompiers de Cahors alertés, arrivèrent sur les lieux et réussirent à préserver la maison attenante appartenant à M. Germer, propriétaire à Mérens.

Les pertes subies par MM. Lagrive et Monteil sont assez élevées et ne sont qu'en partie couvertes par une assurance. On ignore les causes du sinistre.

### Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot, pendant la semaine du 11 au 16 avril 1938, a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : 5 hommes.

Interlocaux : 3 hommes.

En extra : Néant.

Demandes d'emplois non satisfaites : 10 hommes, 2 femmes.

Offres d'emplois non satisfaites : Néant.

« Le fonds municipal de chômage a secouru 10 hommes, 2 femmes. »

### Arrestation

Deux Espagnols pris en flagrant délit de vagabondage et de mendicité ont été arrêtés au Vigan, par la gendarmerie de Gourdon. Ce sont les nommés Roberto Sonstiebon del Valle, 19 ans, et Vallés Lorenzo, 16 ans. Ils étaient, en outre, porteurs d'armes prohibées et se sont rendus coupables de tentative de vol par escalade.

Le premier a été conduit à Cahors et écroué à la prison ; le second, en raison de son âge, a été confié au groupe des réfugiés espagnols de Gourdon, sous la surveillance de la gendarmerie.

### Trouvée morte

M. Lonjou, propriétaire à Varaire, passant au lieu dit « Ladoux », trouva le corps de Mme Lauriol appuyé contre le mur d'un champ, voisin de son habitation. Elle était morte. Elle avait succombé à une rupture d'aévrisme. Elle était âgée de 58 ans.

## CAHORS

### UNION FÉDÉRALE DES MUTILÉS ET ANCIENS COMBATTANTS

Dimanche, les membres de l'Union fédérale des mutilés et anciens combattants se sont réunis à l'Hôtel de ville de Cahors. Divers vœux ont été émis, et M. Monteil, receveur ruraliste, à Puy-l'Évêque, a été désigné pour représenter la section du Lot au Congrès de Nice.

Puis, il a été procédé à la nomination des 35 membres du Conseil d'administration pour l'année 1938-1939. Candidats nouveaux :

MM. Fageoles, ancien combattant, section de Gourdon ; Georges Contival, ancien combattant, section de Gourdon ; Elie Planchou, ancien combattant, section de Payrac ; Louis Raffalli, ancien combattant, section de Lacapelle-Marival ; Jean Gorse, ancien combattant, section de Livernon.

Candidats sortants réélus : MM. Firmin Andurand, ancien combattant, section de Concorès ; Jean Auffret, ancien combattant, section de Martel ; Jean Bru, ancien combattant, section de Cahors ; Noël Bras, ancien combattant, section de Cenevières ; Auguste Bley, ancien combattant, section de Moncuq ; Jules Bonal, ancien combattant, à Anglars-Juillac ; Louis Bordas, ancien combattant, section de Bretenoux ; Emmanuel Chambon, ancien combattant, section de Cazals ; Georges Charles, ancien combattant, section de Cabrerets ; Arcade Camil, ancien combattant, section de Souillac ; Clément Grandcourt, ancien combattant, section de Cahors ; Marcel Calvet, ancien combattant, section de Cahors ; Mme Coronat, veuve de guerre, Cahors ; MM. Maurice Duthil, ancien combattant, section de Cahors ; Louis Fénelon, ancien combattant, section de Labastide-Murat ; Joseph Ferrié, ancien combattant, section de Lalbenque ; Mme veuve Gauthié, veuve de guerre, Cahors ; MM. Jean Iraque, ascendant, Cahors ; Gaston Lépinard, ancien combattant, section de Cahors ; Albert Lamoure, ancien combattant, section de Saint-Céré ; Jean Lagrive, fils d'ancien combattant, Cahors ; Robert Marcenac, ancien combattant, section de Catus ; Jean Marty, ancien combattant, section de Saint-Géry ; Mme veuve Marcenac, veuve de guerre, section de Figeac ; M. Jean Pagès, ancien combattant, section de Cahors ; Mme veuve Robinet, veuve de guerre, Cahors ; M. Emilien Sarrazin, ancien combattant, section de Cahors ; Mme veuve Soldadié, veuve de guerre, Cahors ; MM. René Troupel, ancien combattant, section de Cahors ; Georges Teil, ancien combattant, section de Cahors ; Germain Veyssat, ancien combattant, section de Glanes.

La section de Cahors, de l'Union fédérale des mutilés et anciens combattants et victimes de la guerre a procédé au renouvellement de son bureau.

Président, M. Clément-Grandcourt ; vice-présidents, Mme Coronat et M. Alphonse ; secrétaire, M. Marcel Calvet ; secrétaire adjoint, M. Jean Bru ; trésorier, M. Duthil ; trésorier adjoint, M. Vignal.

### Obsèques

Dimanche, ont été célébrées les obsèques de Mme Pauline Roussel, née Calvet, une doyenne de Cahors. Elle était âgée de 91 ans. Une nombreuse assistance a suivi le convoi funèbre et a témoigné de vives sympathies à la famille, à laquelle nous adressons nos sincères condoléances.

### Amicale bouliste des Badernes

Les membres actifs de l'Amicale Bouliste des Badernes sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu au Café de la Bourse, le jeudi 28 mars à 8 h. 30 précises. Ordre du jour : Formation des quaddrettes pour le concours de la Boule Cadurcienne.

### La cambriole

M. Jean Bessac, serrurier, rue Brives, à Cahors, possède un local situé près du Pont de chemin de fer, où il dépose son outillage.

Une de ces dernières nuits, des cambrioleurs ont fracturé la porte du local, et ont emporté l'outillage. Le montant du vol s'élève à 500 francs environ.

Plainte a été portée au commissariat de police et une enquête est ouverte.

### Vol de chaudrons

Mme Mayniel et M. Soulié, propriétaires, à Vielvey (commune de Bannes) constatèrent que deux grands chaudrons de cuivre qu'ils avaient laissés dans la cour de leur immeuble, avaient disparu. Ils portèrent plainte à la gendarmerie, qui, à la suite d'une enquête a découvert le coupable.

C'est un chiffonnier de St-Céré, qui, après avoir dépouillé les chaudrons des cercles en fer placés à la bordure, les vendit comme vieux cuivre à un chiffonnier des environs.

## EDEN

MERCREDI, JEUDI, SAMEDI et DIMANCHE (à 21 heures)

DIMANCHE (matinée à 14 heures 45)

Une magnifique réalisation

## Le Marquis de St-Evremont

d'après le chef-d'œuvre de Charles DICKENS

AVEC

Ronald COLMAN

## GRANDES COURSES CYCLISTES

Dimanche la Pédale Cadurcienne a ouvert sa saison cycliste, et on peut dire qu'elle a obtenu un beau succès. 21 concurrents étaient présents, dès 14 heures au départ qui a eu lieu boulevard Gambetta, devant l'immeuble Pradié, marchand de cycles.

Un nombreux public était massé sur les trottoirs du boulevard et des rues où passaient les coureurs. Le circuit était le suivant : boulevard Gambetta, place Thiers (côté caserne), avenues de Freycinet, Jean-Jaurès, rue Wilson et arrivée face maison Grandcourt, Boulevard Gambetta.

Le circuit était de 150 kilomètres et comportait 60 tours. Tous les coureurs, évidemment, ne tinrent pas jusqu'au dernier tour, mais on n'a pas eu à regretter d'accidents.

A 18 heures, le dernier tour fut couru et les résultats furent proclamés : 1<sup>er</sup> Fexas (prime 400 francs) ; 2<sup>e</sup> Bertholo (prime 250 francs), de l'A.S. Carcassonnaise ; 3<sup>e</sup> Dominjou ; 4<sup>e</sup> Dirat ; 5<sup>e</sup> Martino ; 6<sup>e</sup> Rovaris.

Sur tout le parcours, la foule échelonnée applaudissait à chaque passage, les coureurs.

Le soir, à 21 heures, la Pédale Cadurcienne clôtura sa fête sportive, par un bal qui eut lieu devant l'Hôtel de ville et auquel participèrent de nombreux danseurs.

Toutefois, en raison de la température qui était plutôt froide, la fête prit fin avant l'heure habituelle.

Quoiqu'il en soit, la Pédale Cadurcienne mérite des félicitations pour l'organisation de cette manifestation sportive.

### La Boule Cadurcienne

Les membres actifs sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu le vendredi 28 avril, à 20 h. 30, dans une salle du café Calmon, place Thiers. Présence indispensable.

Ordre du jour : formation des quaddrettes et organisation du concours annuel de la Boule cadurcienne du 1<sup>er</sup> mai.

### Manifestation de sympathie

Samedi matin, les officiers du 16<sup>e</sup> tirailleurs sénégalais ont fait, dans la salle d'honneur, leurs adieux au commandant Bergognoux, qui part en Afrique orientale française. Un vin d'honneur fut servi, puis M. le sous-lieutenant Cornil, au nom des officiers de la garnison, adressa les regrets de tous au commandant Bergognoux qui remercia vivement les officiers de leur sympathique manifestation.

Nous renouvelons à M. le commandant Bergognoux, nos bien sincères sympathies et nos meilleurs vœux de bon séjour dans sa nouvelle résidence.

### Enquête administrative

Un dossier relatif à un projet d'extension d'un dépôt d'hydrocarbure, situé quartier de l'Abattoir, est déposé à la mairie de Cahors, jusqu'au 22 mai.

M. Rescoussié, chef de division honoraire à la Préfecture, délégué, recevra les réclamations des habitants sur la réalisation de ce projet.

### Homonymie

M. de Roaldès nous prie de faire connaître qu'il n'a aucune relation ni parenté avec l'homonyme dont il a été parlé récemment dans la presse.

### Lâcher de pigeons

Un lâcher de 350 pigeons, arrivés dans la nuit de Castres, a eu lieu dimanche matin à 7 heures, à la gare de Cahors.

### Il fêta sa... libération !

Le nommé Lebras, repris de justice, après avoir purgé 2 mois de prison, fut libéré vendredi. Il voulut aussitôt fêter sa libération et visita plusieurs débits. Mais dans la journée, il était dans un tel état d'ivresse, qu'il provoquait du scandale dans la rue.

La police informée le conduisit au violon où il passa la nuit ; procès-verbal lui a été dressé.

### Cycliste tué par un auto

Dimanche soir, vers 14 heures 30, une auto conduite par M. Gineste, boucher à Gourdon, est entrée en collision, sur la route de Salviac à Dégagnac, au lieu dit « Nivelles », avec un cycliste, M. Granié, 48 ans, forgeron à Rampoux.

M. le Docteur Cambornac a donné les soins au blessé qui succomba peu après à une fracture du crâne.

### Bonne chasse

M. Castagnié, du Bourg, a abattu une belle renarde qui allaitait trois renardeaux.

### Contravention

Pour défaut d'éclairage à son véhicule hippomobile, contravention a été dressée à M. Stéphen Garagaty, sujet russe, fermier à Lamothe-Fénelon.

Une manifestation monstre  
LES GAGNANTS : 100 heures de défilé

LOTTERIE NATIONALE

C'est ce qu'on verrait s'il prenait fantaisie aux 2.000.000 gagnants de se diriger tous ensemble vers le Pavillon de Flore, après le tirage d'une seule tranche de la

LOTTERIE NATIONALE  
Tentez donc votre chance!

Les commerçants et les artisans ne doivent pas laisser, devant leurs immeubles, que le strict indispensable à leur travail. Ils doivent enlever tout ce qui leur sert pas, camions, autos, voitures, ferraille, bidons, etc.

Depuis plusieurs mois que notre maire a fait appel à la bonne volonté de chacun des habitants, quelques dépôts ont été enlevés, mais il en reste encore beaucoup trop. Il faut que la population s'incline devant la volonté de notre municipalité qui ne poursuit qu'un but, assurer la propreté et l'hygiène de notre petite ville, ainsi que son brillant avenir commercial et touristique.

Pour que ces résultats soient rapidement obtenus, il serait utile que les projets suivants, qui figurent au programme de M. Mazelié, soient exécutés, aussitôt que possible :

- 1° Edification de l'abattoir public.
- 2° Installation de quelques urinoirs et de water-closets.
- 3° Electrification des égouts.
- 4° Achat d'une moto-pompe et organisation d'une équipe de manoeuvre de cette moto-pompe.
- 5° Remplacement régulier des lampes électriques hors d'usage.
- 6° Enlèvement régulier des ordures ménagères et établissement des dépôts de ces ordures sur des emplacements convenablement choisis.
- 7° Interdiction absolue de lavage de linge aux bornes-fontaines.
- 8° Aménagement des écoles publiques.
- 9° Organisation normale du service des pompes funèbres.
- 10° Stationnement des camions, automobiles et voitures diverses en des points bien choisis.
- 11° Obligation pour les forains de ne s'installer que sur les places publiques.
- 12° Améliorer l'installation intérieure de notre marché couvert aux vœux.
- 13° Mise en état des rues, ruelles, caniveaux, égouts, etc.
- 14° Station de pompage, mise en état parfait.
- 15° Favoriser la création à Castelnau d'un établissement de bains et de douches.
- 16° Agrandir la salle des fêtes. Créer une scène nouvelle.
- 17° Edification d'un marché aux chasselas en utilisant la subvention offerte par l'Etat. Ce marché serait construit sur le modèle du marché de Moissac.
- 18° Relever très régulièrement les index des compteurs d'eau potable tous les trimestres.

Tous ces travaux entraîneront de fortes dépenses et notre maire est bien décidé à n'engager aucune dépense si le budget communal n'a pas en excédent tous les fonds nécessaires pour payer, sans charges nouvelles pour les contribuables, les travaux qui seront toujours donnés à l'adjudication.

C'est certainement une méthode parfaite qui, malheureusement, n'a pas toujours été appliquée et qui imposera l'établissement de budgets très sérieusement étudiés.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de l'exécution de ce joli programme.

**Lehsstide-du-Vert**  
Dans les tabacs. — Toutes nos félicitations à notre compatriote, M. Auguste Labro, notre ancien et sympathique maire, actuellement vérificateur de culture de tabacs, pour sa nomination à la résidence de Cazals. — A. B.

**Concots**  
Naissance. — Concots a enfin la 1<sup>re</sup> naissance à enregistrer pour 1938. C'est un gros garçon prénommé René, arrivé chez les époux Bonnac-Tréjet. Ceux-ci avaient déjà une fillette, ils auront maintenant le couple.

Félicitations au papa et à la maman bonheur, santé et longue vie à leurs chers petits.

**Albas**  
Naissance. — Tous nos compliments aux époux Bouye-Pezet, de Rivière-Basse, qui viennent d'avoir leur premier-né, un garçon prénommé André.

Nécrologie. — Vendredi matin, ont eu lieu les obsèques, à Albas de notre sympathique compatriote, M. Fer-

rand Rascouilles, ancien combattant, décédé à Bois-Colombes (Seine), à l'âge de 55 ans.

Le fourgon qui a amené sa dépouille était surchargé de gerbes et de couronnes.

Beaucoup d'Albassiens ont accompagné le regretté défunt au cimetière natal où il a voulu reposer.

Nous adressons à sa veuve, à son fils et à sa fille ainsi qu'aux autres parents, l'expression de nos bien sincères condoléances.

**La gelée.** — Jusqu'à cette semaine, nos viticulteurs n'avaient pas été trop éprouvés par la gelée; mais la nuit de jeudi a été catastrophique dans la vallée et sur les plateaux de Lérét et de Mirandol. Les arbres fruitiers sont également très éprouvés et la récolte de pêches paraît très compromise.

**Bélaye**  
Mariage. — Nous apprenons avec plaisir le mariage de notre charmante compatriote, Mlle Laure-Marie-Louise Monville, domiciliée au hameau de Monville, avec M. Jules-François-Albert Andral, originaire de la commune de Carnac-Rouffiac.

Aux jeunes époux, nos meilleurs vœux de bonheur.

**Montcuq**  
Carnet blanc. — Tout prochainement sera célébré à Montcuq le mariage de M. Pierre Cabanié, chef d'Escadron de gendarmerie, domicilié à Toulouse, avec Mlle Jeanne Fadeville, directrice de l'Ecole de Belmontet, domiciliée à Montcuq.

Vœux de bonheur aux futurs époux et compliments à leurs familles.

**Puy-l'Evêque**  
Maison éclusière. — Le 27 avril à 14 heures, il sera procédé dans une des salles de la mairie de Puy-l'Evêque à l'adjudication de la location de la maison éclusière de Puy-l'Evêque et de ses dépendances situées commune de Puy-l'Evêque. Le bail sera de 3, 6 ou 9 ans, à compter du 28 avril 1938. Mise à prix sept cents francs par an.

**Poids et mesures.** — La vérification des poids et mesures aura lieu à la mairie, de Puy-l'Evêque, le 27 avril, à 9 heures.

**Classement des chevaux, mules et mulets.** — La Commission de classement des chevaux opérera à Puy-l'Evêque, le 7 mai, à 14 heures.

**Soturac**  
Concours des gares fleuries. — Au concours des gares fleuries, organisé par le Touring-Club, Mme Bondet, receveuse à la gare de Soturac-Touzac, a obtenu un prix de 100 francs. Nos félicitations.

**Tour-de-Faure**  
Le banquet annuel organisé par la Société de chasse, le Réveil de Rouquayral, aura lieu dimanche 24 avril, à Tour-de-Faure, à l'Hôtel Escrouzailles.

### Arrondissement de Figeac

**Figeac**  
Au marché de la place Vival. — Tout, désormais, se passe dans l'ordre au marché de la place Vival et l'on doit se féliciter des mesures récemment prises.

Cependant, il manque une balance automatique dont l'utilité n'échappera à personne. Où trouver la place, dirait-on ? Il faudrait construire une guérite pour abriter la balance en cas de pluie.

Si l'établissement de la guérite est un obstacle, étant donné l'exiguïté de l'espace, pourquoi ne pas se contenter d'un grand parapluie, comme celui dont se sert le forain ? Il ferait, croyons-nous certainement l'affaire.

Nous donnons l'idée, pour ce quel-le vaut.

**Au bureau de poste.** — M. Sabouroux, receveur des Postes à Figeac, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite, à compter du 21 avril.

Enfant de Figeac, M. Sabouroux avait su se créer par sa courtoisie, son amabilité, l'exact souci de ses fonctions, de nombreuses amitiés.

Le personnel du bureau de poste a

tenu à lui témoigner sa sympathie, au cours d'un lunch organisé à l'Hôtel Tillet. M. Fabre, contrôleur, rappela en termes élogieux les mérites du chef.

Avec émotion, M. Sabouroux, remercia ses collaborateurs. Un objet d'art lui fut ensuite remis.

Nous prions M. Sabouroux de trouver ici les regrets que nous cause son départ et nos souhaits de longue retraite.

**Dans le cyclisme.** — C'est avec plaisir que nous apprenons que nos deux champions locaux, Lucien Soumillac et René Desson, viennent de remporter deux belles victoires.

Lucien Soumillac a gagné le Circuit du Printemps, couru à Graulhet (Tarn), sur un parcours de 120 kilomètres.

René Desson a remporté de haute lutte le grand prix du Pontet, à Sarlat (Dordogne), sur un parcours de 100 kilomètres.

Nous félicitons nos deux sympathiques compatriotes de leurs belles victoires.

**Légion d'honneur.** — M. Pierre Combes, préfet directeur à la direction générale de la Sûreté Nationale, vient d'être élevé au grade d'Officier.

M. P. Combes qui est le frère de l'ancien capitaine de gendarmerie de Figeac, a donné la plus vigoureuse impulsion aux importants et délicats services qu'il dirige, et dont le bon fonctionnement présente en raison des circonstances actuelles, un intérêt capital pour la sécurité du pays.

Nos bien cordiales félicitations, pour cette distinction largement méritée, à M. P. Combes et à sa famille.

**Les Fêtes de Mai.** — Lire à la « Chronique du Lot ».

**Thémis**  
Obsèques. — D'émouvantes obsèques ont été faites, jeudi 22, à Mme Alberte Rouquier, dont nous avons annoncé le décès à Rouen. Un long cortège de parents, d'amis et de voisins de la famille ont accompagné la défunte à sa dernière demeure. Le corbillard disparaissait sous un amoncellement de couronnes, de splendides gerbes de fleurs naturelles, témoignage de la sympathie dont jouissait la disparue qui était la fille unique de notre ancien conseiller municipal, M. Garrigues Albert, décédé depuis plusieurs années.

Puisse cette démonstration sympathique adoucir les regrets de son mari M. Rouquier Paul, notre compatriote et la douleur poignante de la pauvre maman, privée de sa seule raison d'être.

A toute la famille en deuil, nous renouvelons nos meilleures condoléances.

**P.T.T.** — Mlle Crest, de Vayrac, remplace à la poste, M. Céré, en congé.

**Saint-Céré**  
Foire du 22 avril. — Voici les cours pratiqués sur les divers marchés :

Vœux de lait, de 7 fr. 25 à 10 fr. le kilo (moyenne, 8 fr. 75 le kilo) ; porcs gras, 390 à 400 fr. ; porcs marchands, 360 à 380 fr. le tout les 50 kilos ; porcelets, 120 à 130 fr. ; moutons, 120 à 140 fr., le tout la pièce ; agneaux, 7 fr. 50 le kilo ; brebis avec agneau, 180 à 220 fr. ; chevreaux, 7 fr. le kilo. Poules, 5 fr. ; poulets, 8 fr. ; lapins, 3 fr., le tout la livre.

Œufs, 4 fr. 50 ; fromages, 5 fr. ; pommes à couteau, 1 fr. 50 à 3 fr., le tout la douzaine ; pommes ordinaires, 0 fr. 75 la livre ; prunes sèches, 5 fr. le kilo.

Avoine, 52 fr. ; sarrasin, 90 fr. ; seigle, 95 fr., le tout les 50 litres.

### Arrondissement de Gourdon

**Gourdon**  
Les épaves. — Objets trouvés : 1° Un portefeuille contenant une petite somme et un mouchoir de poche, par M. Garnavaux, infirmier, à Gourdon ; 2° Une clé, par Mme Fajoles, maraîchère.

Objets perdus : 1° Un porte-monnaie contenant une certaine somme, par Mlle Guyou, à Cahors.

D'un simple geste, comme on rejette un insecte acroché à ses vêtements, il la repoussa loin de lui.

— Vous n'avez rien compris, déclara-t-il, en le fixant d'un regard pensif qui semblait aller très loin, bien au delà d'elle-même.

Alors, elle jeta son fiel... Son expression s'altéra. Le masque doux et implorant disparut pour laisser place à un visage dépourvu, que la haine seule habitait.

— Eh bien ! allez donc implorer votre pardon !... Mettez-vous aux genoux de cette gamine !... Soyez grotesque, jusqu'au bout... Mais je vous préviens : cette petite paysanne têtue à qui vous avez voulu donner votre nom, je l'ai jugée... Quelques minutes m'ont suffi ; je suis, Dieu merci, assez perspicace !... Elle est intrinsèque : elle ne vous pardonnera jamais.

Il abaissa sur elle un regard si lourd qu'elle frissonna.

— Je souhaite pour vous que vous vous trompiez... scanda-t-il, menaçant.

Et il sortit de la pièce sans vouloir daigner s'apercevoir qu'elle s'écroulait sur le tapis en proie à l'inévitable et commode crise de nerfs.

« Elle est intrinsèque... elle ne vous pardonnera jamais... »

La fièche empoisonnée était restée dans le cœur d'André.

Rentré dans sa chambre, après toutes ces heures trépidantes, il pleura : Marie-Claude lui semblait, en effet,

**Foire.** — Cours moyens pratiqués à la foire de Gourdon, le 20 avril 1938.

Beufs de boucherie, 250 à 280 fr., les 50 kilos ; quelques extraits à 280 francs ; beufs de travail et d'élevage, 250 à 280 fr., les 50 kilos (vente lente).

Moutons de boucherie, 5 à 6 fr. ; agneaux de boucherie, 6 à 7 fr., le tout le kilo ; pièces de charcuterie, 380 à 400 fr., les 50 kilos ; porcelets, 140 à 200 fr., pièce, selon qualité et grosseur ; chevreaux 6 fr., le kilo ; poulets de grain, 6 à 7 fr. ; poules, 5 à 6 fr. ; lapins, 3 fr., le tout le demi-kilo ; poussins, 5 fr. la paire ; cannetons, 12 à 18 fr., la paire ; œufs, 4 à 4 fr. 50, la douzaine ; miel fondu, 18 francs, le litre ; noix, 190 à 200 fr., le sac de 90 litres ; pommes de terre, 50 à 60 fr., le sac de 90 litres ; avoine, 50 à 55 fr., le sac de 80 litres ; plants de choux, 2 fr. 50, le paquet de 25 pieds ; plants d'oignons, 3 fr., le paquet de 100 pieds environ ; plants de tomates, 2 fr., la douzaine ; asperges, 5 fr., la botte d'un kilo environ ; choux-fleur, 2 à 3 fr., pièce.

Prochaine foire, 7 mai 1938, 3<sup>e</sup> samedi après Pâques.

**Martel**  
Foire du 16 avril. — Favorisée par le beau temps, notre foire du 16 avril a été relativement importante. Boufs et moutons ne manquaient pas, mais en raison des cours en baisse, transactions peu importantes. Cours pratiqués :

Beufs gras, 230 à 250 fr., les 50 kilos ; gros beufs d'attelage, 6.500 à 7.500 fr. ; moyens, 5.000 à 6.500 fr. ; de petits attelages, 4.000 à 5.500 fr., le tout la paire.

Brebis, 200 à 240 fr. ; moutons gras, 5 fr. à 5 fr. 50 ; agneaux gras, 6 fr. à 7 fr., le tout le kilo ; béliers, 250 à 400 fr., selon race et qualité.

Porcs gras, 350 à 380 fr., les 50 kilos ; porcelets, 150 à 200 fr.

Volailles, 6 fr. 50 à 7 fr. 25 le demi-kilo ; œufs, 4 fr. 50 la douzaine.

Prochaine foire, le 28 mai.

**St-Germain-du-Bel-Air**  
Mariage. — C'est avec plaisir que nous apprenons le prochain mariage de Jean-Joseph Cazard, chauffeur, domicilié à St-Germain-du-Bel-Air (Lot), avec Mlle Julie Lacombe, sans profession, domiciliée à Larroque-des-Arcs.

Aux futurs époux, nos meilleurs vœux de bonheur.

**Foire.** — Notre foire du 22 n'a pas été bien importante, les divers marchés étaient à peu près garnis, mais bien peu de transactions surtout sur le gros bétail à cause de la sécheresse et des gelées qui ont beaucoup gâté les herbes. Peu d'apport de volailles vendues à de bons prix, ainsi que les chevreaux. Prochaine foire, le 22 mai.

**Naissance.** — Nous apprenons la naissance d'un gros garçon chez les époux Lavergne de Combarel.

Nos meilleurs vœux de prompt rétablissement à la maman et de prospérité au nouveau-né.

**Souillac**  
Grave accident. — Un journalier au service des Ponts-et-Chaussées, Francisco Funes, sujet espagnol, était monté sur un versant de la montagne qui surplombe la route du Roc, à Mareuil, et était occupé à faire descendre des pierres qui avaient été minées par les eaux.

A un moment donné, Funes glissa et tomba dans le vide à une hauteur de plusieurs mètres. Il a été blessé à la tête, et a reçu de nombreuses contusions. Il a reçu les soins de M. le Docteur Vizerie.

**Foire du 19 avril.** — Voici les cours pratiqués : Beufs de travail, 6.500 à 7.000 fr. ; moyens, 4.500 à 5.000 fr. ; bœufs d'Auvergne, 1.800 à 2.000 fr. vaches laitières, 6.000 à 6.500 fr. ; moutons, 4 fr. 50 ; agneaux 5 fr. le demi-kilo ; brebis mères accompagnées de deux petits, 250 à 280 fr. ; d'un seul, 200 à 220 fr. ; quelques porcs gras, 330 à 350 fr., les 50 kilos ; nourraux, 220 à 250 fr. ; petits porcs d'élevage, 100 à 120 fr. Environ 50 chevreaux ont paru sur le marché et se sont vendus 7 fr. 50 le kilo.

Au marché, hausse sur la volaille : poules, 5 fr. 50 ; poulets de grain,

7 fr. 50 ; dindes, pintades, 8 fr. ; lapins, 3 fr. le tout le demi-kilo ; pigeons ordinaires, 10 fr. ; grosses espèces, 15 fr. la paire ; fromages de lait de chèvre, 4 fr. 50 ; de vache, 4 fr. la douzaine.

La prochaine foire aura lieu le 4 mai.

### A PARIS

#### Voyageurs, Touristes Compatriotes

descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)  
Métro : Saint-Paul  
PARIS (2<sup>e</sup>)

TOUT LE DERNIER CONFORT SALLES DE BAINS

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES CHAMBRES A UN LIT de 15 à 24 francs par jour

FLOIRAC Téléphone ARCHIVES 60-92  
(Originaire du Lot) Propriétaire

Hôtel recommandé par le Journal du Lot

### Dernière heure

**Le Duce obtient un emprunt de 20 millions de livres sterling**

De Londres. — On annonce que les arrangements se sont maintenant terminés en vue de permettre à Mussolini d'obtenir l'emprunt que les financiers de la cité de Londres et le gouvernement britannique hésitaient à lui accorder depuis plusieurs mois. Le Duce obtiendrait un emprunt de 20 millions de livres sterling.

**En Espagne**  
De Valence. — Lundi, l'aviation nationaliste a fait son apparition au-dessus du port de Valence qu'elle a bombardé ainsi que les quartiers proches. On compte de nombreuses victimes.

**La Suisse se préoccupe de sa défense**  
De Berne. — Le Conseil fédéral a proposé à l'assemblée fédérale, dans l'intérêt de la défense nationale, une série de mesures, notamment l'augmentation de la durée des périodes militaires qui sera portée de deux à trois semaines.

**L'accord anglo-irlandais**  
De Londres. — Une réunion entre les représentants du gouvernement irlandais et du gouvernement anglais, a eu lieu lundi. Au cours de cette réunion, les documents enregistrant l'accord intervenu à la suite de récentes discussions, ont été signés.

**Le Brésil a reconnu l'empire italien d'Ethiopie**  
De Rome. — Le Comte Ciano, ministre des affaires étrangères d'Italie, a reçu l'ambassadeur du Brésil, M. Adalberto Guerra-Duval, qui lui a annoncé que le gouvernement brésilien considérait son ambassadeur comme accrédité auprès du roi d'Italie, empereur d'Ethiopie.

**Mort d'un sénateur**  
De Toulouse. — On annonce la mort de M. Marius Savignol, sénateur de la Haute-Garonne, décédé à Nice. Il avait été élu en 1928 sénateur et son mandat lui avait été renouvelé aux élections dernières.

### LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de foie de Morue

PRIX DU FLACON : 15 francs

Un seul modèle de Flacon

GRANDEUR UNIQUE

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

### AVIS DE DÉCÈS

Les familles DISSÈS, BALDY et tous les autres parents ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Monsieur Lucien DISSÈS**  
Serrurier

Les obsèques auront lieu le mercredi 27 avril, en l'Eglise Saint-Barthélemy à 8 heures 3/4.

Réunion maison mortuaire, 8, rue Feydel.

### SERVICE DE NEUVAINES

Madame Veuve Frédéric LAPARRA ; Madame et Monsieur Guy LAPARRA et leurs enfants ; Mademoiselle Jacqueline LAPARRA ;

Les familles LAPARRA, de Cazals et de Mazamet ; Madame Veuve Paul SENES, de Mazamet ; leurs parents, amis et alliés prient leurs amis et connaissances de vouloir bien assister à la messe de neuvaine qui sera célébrée le mercredi 27 avril, à 7 heures, en l'Eglise St-Urcisse, pour le repos de l'âme de

**Monsieur Yvon LAPARRA**  
Maréchal des Logis  
au 6<sup>e</sup> Dragons, à Vincennes

### REMERCIEMENTS

Madame Veuve RELHIÉ ; Madame et Monsieur DELARD et leurs enfants ; Mademoiselle Louise RELHIÉ ; Madame et Monsieur BONAURE et leurs enfants ; Madame et Monsieur BERNARDIN et leur fille ; Madame et Monsieur LEROY ; Les familles CAMBONAC, GIBBERT, ROCHE, BESSE, ESTANG, PAGES, DE VALON remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

**Monsieur Louis RELHIÉ**

### REMERCIEMENTS

Les familles ROUSSEL, CALVET, BONNET, DE COCOTAT, CAMMAS, BACH, BACOU, FONTES, CONQUET, LABARTE, FRAYSSI et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

**Madame Pauline ROUSSEL**  
Née CALVET

### REMERCIEMENTS

Monsieur et Madame Victor CARLE ; Monsieur et Madame Marcel CARLE ; la famille CARLE, parents et alliés remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

**Madame Veuve CARLE**  
Née LAGARRIGUE  
P.F.C., 71, Bd GAMBETTA, CAHORS

### Avant inventaire

Vente avec rabais jusqu'à 50 0/0

chez Julien Théron

79, Boulevard Gambetta CAHORS

Une douleur intenable mais qui ne tiendra pas

Ceux qui souffrent de maux de tête, douleurs rhumatismales dans les membres, de maux de reins, connaissent la tristesse de la douleur. Nous leur indiquons le nouveau médicament Gandol qui les calmera rapidement et ce qui n'est pas à dédaigner, sans fatigue pour l'estomac. Gandol empêchant la surproduction de l'acide urique dans l'organisme, est le dépuratif des arthritiques, le plus récent et le plus énergique. Pour dix jours de traitement, le Gandol, en cachets, sans ennui pour l'estomac, vaut 14 fr. 80. Ttes Phies et Phie Orillac à Cahors.

### UN AMOUR COMME LE NOTRE

par MAGALI

Il lui prit brusquement les poignets, les tordit avec une redresse sauvage.

— Qu'avez-vous fait ?... Je veux savoir exactement... Je veux réparer le mal, s'il en est temps encore... Elle gémit :

— Vous me faites mal !... Il ne l'entendait pas. Il s'appliquait à déchiffrer, sur ce masque énigmatique, les pensées à l'affût. A cette minute, il se sentait l'âme d'un bourreau... Cette Régine dont il ne se souvenait même plus qu'il eût éprouvé pour elle quelque intérêt sentimental, il la détestait, à cette heure, pour la souffrance de Marie-Claude... et il eût voulu l'écraser sous son talon, comme une bête malaisante.

Il la lâcha enfin. Tandis qu'elle se frottait les poignets, en le regardant en dessous d'un air effrayé et soumis, il scanda, tout près de sa figure pâlisante :

— Vous ne comprenez donc pas que je suis décidé à tout pour vous arracher l'aveu dont j'ai besoin ? Ce n'est pas une question de ma femme, — je viens de faire mon enquête, et je suis bien

renseigné, — il émanait de vous, n'est-ce pas ?... Elle céda, dans une brusque détente, avec une sauvage envie de le faire souffrir à son tour.

— Eh bien ! oui, là !... Parfaitement. C'est le seul moyen que j'avais de la lancer sur la piste... Il fallait qu'elle vous surprit chez moi ; sans quoi, avec son absurde confiance, elle n'aurait rien cru de tout ce qu'on eût pu lui raconter !... Mais je savais qu'après cela, vous ne demeureriez pas longtemps sur le piédestal où cette pauvre dinde vous avait placé... Joranne, un petit saint !... Ah ! c'est comique !...

Elle riait à travers les larmes de rage qui lui mouillaient les cils.

— Si vous n'étiez pas une femme... grince-t-il, tout blême de l'effort qu'il faisait pour se contenir.

Et, brusquement, il marcha vers la porte, sentant bien que la scène avait assez duré, qu'il ne pourrait se maîtriser plus longtemps. Au surplus, il était fixé.

Elle eut un cri et, avec un de ces retours dont elle était coutumière, courut vers lui, bouleversée.

— André... Vous n'allez pas courir après cette petite fille sans envergure ?... Ce n'était pas une compagne à votre taille, voyons !... Vous l'avez épousée par dépit, pour mettre l'irréparable entre nous... Ne mentez pas... Elle s'accrochait à lui, lui offrant sa face chavirée et la séduction de ses prunelles suppliantes,

D'un simple geste, comme on rejette un insecte acroché à ses vêtements, il la repoussa loin de lui.

— Vous n'avez rien compris, déclara-t-il, en le fixant d'un regard pensif qui semblait aller très loin, bien au delà d'elle-même.

Alors, elle jeta son fiel... Son expression s'altéra. Le masque doux et implorant disparut pour laisser place à un visage dépourvu, que la haine seule habitait.

— Eh bien ! allez donc implorer votre pardon !... Mettez-vous aux genoux de cette gamine !... Soyez grotesque, jusqu'au bout... Mais je vous préviens : cette petite paysanne têtue à qui vous avez voulu donner votre nom, je l'ai jugée... Quelques minutes m'ont suffi ; je suis, Dieu merci, assez perspicace !... Elle est intrinsèque : elle ne vous pardonnera jamais.

Il abaissa sur elle un regard si lourd qu'elle frissonna.

— Je souhaite pour vous que vous vous trompiez... scanda-t-il, menaçant.

Et il sortit de la pièce sans vouloir daigner s'apercevoir qu'elle s'écroulait sur le tapis en proie à l'inévitable et commode crise de nerfs.

« Elle est intrinsèque... elle ne vous pardonnera jamais... »

irréremédiablement perdue.

Tout l'être crispé, il se remémorait les termes de sa lettre :

« André, je ne désire plus vous revoir... »

Qu'elle, l'enfant docile et facilement craintive, le petit être confiant qui s'endormait tous les soirs entre ses bras avec un tel abandon, ait pu écrire ces phrases sèches, dures, dépourvues... qu'elle ait pris, d'elle-même, la décision... qu'elle prétendait irrévocable... de fuir son foyer, son mari, le confondait !...

Ainsi, donc, la fillette puérile se révélait une femme... avec une volonté, une dignité, un amour-propre farouches et obstinés !...

Il passa une nuit de cauchemar à chercher sa place sur l'oreiller près du sien... à respirer le parfum évanescent... à évoquer tant et tant de choses de leur tête intime...

Il lui semblait sentir sur son épaule le poids léger de sa nuque, et ses bras s'ouvraient désespérément pour étendre la forme chérie.

En même temps, il se reprochait durement la peine, la déception affreuse qu'elle subissait à cause de lui. Comment avait-il pu agir aussi légèrement, aussi misérablement !...

cune femme, aux heures

**PLUS D'IVROGNES**  
POUDRE JANEKID  
Indispensable aux personnes souffrant de l'ivresse  
Amélioration rapide, toute Pharmacie.

**Bibliographie**

Vient de paraître :

**BARONNE MARIE SURCOUF**  
**LA PRINCESSE AUX PERLES**

Un volume in-16 broché. Prix : 15 fr.  
Editions TALLANDIER,  
75, rue Dareau, Paris (14<sup>e</sup>)

Avec l'harmonieuse magie de sa plume la Baronne Marie Surcouf donne avec *La Princesse aux perles*, un roman d'amour émouvant et si humain qu'il est permis de penser que la vérité seule peut avoir des accents aussi prenants...  
Ainsi que dans son bel ouvrage *Un roi l'alma* l'auteur place son récit dans le cadre d'une cour étrangère et démontre que le cœur peut, sur tous les degrés de l'échelle sociale, connaître la joie et les douleurs...

Comment pourrait-on, en ces pages, qui sont autant de tableaux brossés avec art, ne pas se laisser prendre par l'intérêt qu'éveille la spontanéité de l'héroïne et ne pas partager les angoisses de deux êtres faits pour s'aimer et sur lesquels se profile l'ombre trop lourde d'une couronne...  
*La Princesse aux perles* est un livre où se nuancent sourires et larmes. Son style d'une haute tenue littéraire n'en laisse pas moins toute sa vivacité à l'action, tout son esprit et sa forme vivante au dialogue.

La baronne Marie Surcouf se sert du charme avec l'habileté et la grâce que nous révélèrent déjà *La Coupe de Jade*, *Une jeune fille comme il y en avait*, *La Princesse aux perles* est un roman d'une sensibilité profonde en lequel vibre un écho de sincérité plus prenant que toutes les fictions...

Cette passionnante histoire est-elle vraie... ?  
Peut-être...

ANATOLE DE MONZIE  
Député, Ancien Ministre  
GUSTAVE SINDOU  
Docteur en Droit  
Avocat à la Cour d'Appel de Paris  
Rédacteur en Chef  
de la Revue de l'Enregistrement

**Le régime fiscal des successions Agricoles et Artisanales**

L'article 18 de la loi du 31 mars 1931 a exonéré de tous droits de mutation par décès, à concurrence de 50.000 francs, la succession rurale en ligne directe transmise par un agriculteur à ses descendants à condition qu'ils s'engagent à continuer l'exploitation paternelle pendant cinq ans.

Il s'agit d'une réforme difficilement obtenue au bénéfice des petites gens de la terre de France, et qui exige d'être bien comprise par tous les intéressés, petits héritiers ruraux, Notaires de campagne, Receveurs de l'Enregistrement, bénéficiaires ou collaborateurs de la réforme.

Pour que la réforme ait son plein effet il faut d'abord qu'elle soit connue, que son application soit assurée légitimement, étendue aux travailleurs de la terre et aux artisans de la campagne. C'est dans ce but que l'auteur de la loi, M. de Monzie et M<sup>e</sup> Gustave Sindou, Rédacteur en Chef de la Revue de l'Enregistrement, le plus qualifié des commentateurs, ont écrit ce petit ouvrage dont la seule ambition est de servir.

Un volume in-16, avec couverture illustrée.  
Le volume : Prix : 5 fr. 50.

Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)  
Le co-gérant : L. PARAZINES.

**BILLETS DE MARCHÉ**

Notez que la Société nationale des Chemins de fer français vient de porter de 40 à 50 0/0 la réduction consentie sur les billets de marché.

A destination de Cahors et de Cabessut, ces billets sont délivrés toute l'année, le samedi ainsi que les 3 janvier, 3 août, 3 novembre et le 1<sup>er</sup> de chacun des autres mois (si la date prévue tombe un jour férié, la foire est avancée au samedi précédent).

Au départ des gares situées sur les lignes de : Fumel inclus à Cahors, Caussade inclus à Cahors et de Cajarc inclus à Arcambal.

Les « billets de marché » sont valables sous réserve des conditions normales d'admission, à l'aller dans tous les trains permettant l'arrivée avant 14 heures ; au retour, à partir de 10 heures, dans tous les trains permettant le retour à la gare de départ le même jour.

**A BON MARCHÉ...**

Puisque vous avez des produits à vendre, des affaires à traiter, des achats à faire,

Venez au **Marché de Cahors**

Mais avant de prendre le train, n'oubliez pas de vous munir d'un :

**Billet de marché**  
50 0/0 de réduction

sur les prix des billets simples à place entière pour l'aller et le retour en 3<sup>e</sup> classe.

Ces billets sont délivrés tous les jours de marché et de foire de Cahors, par toutes les gares sur les sections de ligne de Cajarc, Caussade et Fumel à Cahors.

Ils sont valables à l'aller dans tous les trains permettant d'arriver à Cahors avant 14 heures, au retour dans tous les trains à partir de 10 h. et permettant de revenir au point de départ dans la même journée.

Les voyageurs en provenance de la ligne de Cajarc à Cahors sont autorisés

exceptionnellement à emprunter à l'aller le train 2100 arrivant à Cahors après 14 heures.

**Billets d'une journée de CAUSSADE à TOULOUSE**

Le Chemin de Fer vous offre : Sécurité... Régularité... Rapidité...  
Pour aller à Toulouse, profitez des billets d'une journée (aller et retour en 3<sup>e</sup> classe), à prix réduits, délivrés tous les jours, toute l'année, au départ de Caussade pour Toulouse.

Les prix des billets, valables pour la journée seulement, sans faculté de prolongation, sont les suivants (timbre-quitance compris) :

Adultes : 20 francs ; enfants de 4 à 10 ans, 10 francs.  
Ces billets doivent être utilisés obligatoirement dans les trains suivants :  
Aller : Caussade (dép.), 6 h. 46 ; 8 heures 28 ; 10 h. 03 ; 12 h. 46 ; Toulouse (arr.), 7 h. 45 ; 9 h. 56 ; 11 h. 25 ; 14 h. 07.  
Retour : Toulouse (dép.), 15 h. 50 ; 17 h. 20 ; 21 h. 05 ; Caussade (arr.), 17 h. 12 ; 18 h. 33 ; 22 h. 03.

Pour tous renseignements, adressez-vous à la gare de Caussade.

**BON-PRIME**

offert aux lectrices du Journal du Lot, un ravissant coussin « Au Pays des moines ».

Broderie très facile et d'un effet charmant.

Ce coussin de 50 sur 40 cm. dessiné sur toile « grain ancien » avec les cotons soyeux lavables pour la broderie est envoyé contre 7 fr. 80 (12 timbres à 0 fr. 65).

Pour recevoir l'ouvrage recommandé, ajouter 1 timbre de 0 fr. 65.

Retourner ce bon-prime

« AUX DOIGTS DE FEE »  
39, boulevard Raspail, Paris, VII<sup>e</sup>

Nom : .....

Adresse : .....

Joindre 7 fr. 80 en timbres

**IMPRIMERIE A. COUESLANT**

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

**CAHORS (Lot)**

1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE

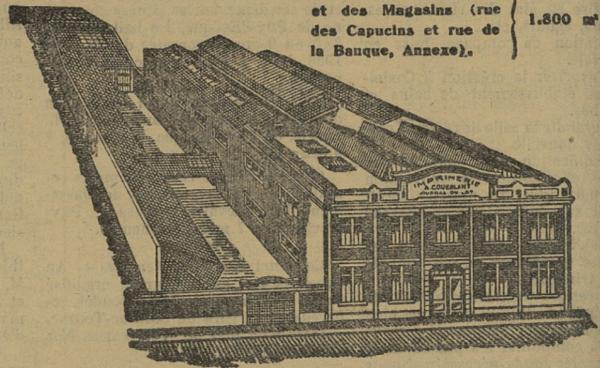
10 LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS

Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). 1.800 m<sup>2</sup>



**LA MODE PRATIQUE**

OFFRE AUX LECTRICES DE CE JOURNAL  
un abonnement de faveur de 3 mois  
et une pochette de patrons, le tout pour 20 frs

De plus, vous trouverez dans le 1<sup>er</sup> N<sup>o</sup> de chaque mois une série de patrons à votre taille de mannequin.  
Envoyez 20 francs avec cette annonce : 79, boulevard Saint-Germain, Paris.  
Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> de chaque mois.

**SERVICE D'HIVER 1937-1938**

**De Paris à Toulouse par Cahors**

	OMNIB.	EXP.	MIXTE	EXP.	RAPIDE	RAPIDE	EXP.	OMNIB.
PARIS (Orsay) dép.	10	15	15	15	20	21	50	20
PARIS (Aust.) dép.	10	27	15	15	20	22	32	50
LIMOGES arrivée	15	29	15	15	20	22	36	5
LIMOGES départ	15	43	15	15	20	22	48	5
BRIVE arrivée	16	59	15	15	20	22	54	20
BRIVE départ	8	14	12	17	5	18	3	33
Gignac-Cressensac	8	50	13	4	18	34	—	—
SOULLAC dép.	9	12	13	36	17	42	18	52
CAZOULES	9	19	13	43	—	—	—	—
La Chap.-d-Mareuil	9	24	13	48	—	—	—	—
Lamothe-Fénelon	9	33	13	57	—	—	—	—
Nozac	9	42	14	6	—	—	—	—
GOURDON dép.	9	55	14	19	4	19	27	8
Saint-Clair	10	4	14	28	—	—	—	—
Dégagnac	10	14	14	38	—	—	—	—
Thédirac-Peyrilles	10	24	14	48	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus	10	34	14	58	—	—	—	—
Espère	10	42	15	6	—	—	—	—
CAHORS arrivée	10	51	15	18	39	20	18	3
CAHORS départ	11	45	17	31	18	43	—	7
Sept-Ponts	11	58	17	42	—	—	—	7
Cieurac	12	11	17	57	—	—	—	8
Lalbenque	12	18	18	4	—	—	—	8
Caussade	12	46	18	34	19	23	—	8
MONTAUBAN arr.	13	17	19	5	19	43	—	8
TOULOUSE arr.	14	07	20	30	—	—	—	9

**De Toulouse à Paris par Cahors**

	OMNIB.	Autorails	EXP.	RAPIDE	OMNIB.	DIRECT	EXP.	EXP.	RAPIDE
TOULOUSE... d.	3	53	9	25	8	35	13	25	15
MONTAUBAN d.	6	11	10	50	9	17	14	6	16
CAUSSADE	6	50	11	15	9	35	—	—	17
Lalbenque	7	26	11	40	—	—	—	—	17
Cieurac	7	34	11	45	—	—	—	—	18
Sept-Ponts	7	44	11	54	—	—	—	—	18
CAHORS... arr.	7	50	11	59	10	9	14	58	18
CAHORS... dép.	8	13	—	—	10	13	15	2	19
Espère	8	27	—	—	—	—	—	—	19
St-Denis-Catus	8	40	—	—	—	—	—	—	19
Thédirac-Peyril...	8	53	—	—	—	—	—	—	19
Dégagnac	9	2	—	—	—	—	—	—	19
Saint-Clair	9	10	—	—	—	—	—	—	19
GOURDON (I) d.	9	23	—	—	10	51	—	—	20
Nozac	9	30	—	—	—	—	—	—	20
Lamothe-Fénel.	9	33	—	—	—	—	—	—	20
La Chap.-de-Mar.	9	45	—	—	—	—	—	—	20
CAZOULES	9	51	—	—	—	—	—	—	20
SOULLAC dép.	10	4	—	—	11	12	—	—	20
Gignac-Cressens.	10	32	—	—	—	—	—	—	21
BRIVE... arr.	10	57	—	—	11	50	16	33	21
BRIVE... dép.	—	—	—	—	11	58	16	39	21
LIMOGES dép.	—	—	—	—	13	22	18	5	21
PARIS... (A.) arr.	—	—	—	—	13	35	18	14	21
PARIS... (O.) arr.	—	—	—	—	18	52	23	23	21

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 5 h. 7 et arrive à Brive à 7 h. 15.

**Montauban, Cahors à Libos**

	Autorails	MARCH.-VOT.	Autorails
MONTAUBAN...	10	50	14
CAHORS...	11	59	14
CAHORS...	7	2	15
Mercuès	7	15	16
Douelle (Arrêt)	7	19	16
Parnac	7	28	16
Luzech	7	34	16
Castelfranc	7	44	16
Prayssac (Arrêt)	7	48	16
Puy-Evêque	7	55	17
Duravel	8	2	17
Soturac-Touzac	8	9	17
Fumel	8	19	17
LIBOS	8	24	17
AGEN	8	29	17

**Libos, Cahors à Montauban**

	Autorails	Autorails
PENNE	6	45
LIBOS... dép.	6	48
Fumel	6	56
Soturac-Touzac	7	6
Duravel	7	9
Puy-Evêque	7	6
Prayssac (Arrêt)	7	11
Castelfranc	7	15
Luzech	7	23
Parnac	7	28
Douelle (Arrêt)	7	32
Mercuès	7	35
CAHORS	7	44
CAHORS	7	45
MONTAUBAN	8	53

\* Arrêt facultatif sur demande faite par les voyageurs au Chef de gare pour monter au Chef de train pour descendre.

**De Cahors à Capdenac**

CAHORS	8	2	10	14	16	44	19	20
Cabessut	8	11	10	25	16	55	19	31
Arcambal	8	20	10	41	17	4	19	42
Vers	8	28	10	59	17	12	19	51
Saint-Géry	8	35	11	14	17	17	19	60
Conduché	8	46	11	43	17	28	20	69
Saint-Cirq-la-Popie	8	52	11	53	17	34	20	78
St-Martin-Labouval	8	59	12	17	17	41	20	87
Cajarc	9	5	12	27	17	47	20	96
Calvignac	9	16	12	44	17	59	20	105
Montbrun	9	25	A titre	18	8	21	21	114
Toirac	9	33	essai	18	16	21	21	123
Lamadelleine	9	44	joins de	18	27	21	21	132
CAPDENAC	9	55	foire	18	38	21	21	141

**De Capdenac à Cahors**

CAPDENAC	7	11	11	49	19	37
Lamadelleine	7	23	12	5	19	47
Toirac	7	34	12	19	19	56
Montbrun	7	42	12	30	20	65
Cajarc	7	52	12	45	20	74
Calvignac	8	2	12	58	20	83
St-Martin-Labouval	8	9	13	7	20	92
Saint-Cirq-la-Popie	8	17	13	17	20	101
Conduché	8	23	13	25	20	110
Saint-Géry	8	33	13	41	20	119
Vers	8	43	13	48		